

Fonds du marché monétaire de la Canada-Vie (S29)

T1 2009

Profil d'investisseur : Convient à l'investisseur disposant d'un horizon de placement plus court, et dont le principal objectif est la préservation du capital. Ce fonds s'adresse aux investisseurs qui redoutent les risques.

Objectif : Le Fonds vise à procurer une préservation du capital à court terme et des revenus en intérêts en investissant dans des effets de commerce tels que les bons du trésor des gouvernements fédéral et provinciaux et les acceptations bancaires.

Stratégie de placement : Le Fonds doit être composé à 100 % d'investissements en espèces et de placements à court terme. La durée des placements du portefeuille est habituellement inférieure à 180 jours.

Rendement des placements

	Trimestre	Taux de rendement annualisés (%)					Depuis la création
		1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	
Fonds du marché monétaire de la Canada-Vie	0,03	1,17	2,03	2,26	2,05	1,79	2,20

Tous les rendements excluent les frais.

Équipe de gestionnaires du portefeuille

	Années d'expérience	Années auprès de Laketon
Gary Morris, CFA	22	16
Thomas Gomes, CFA	13	9
Siek Djoe, CFA	14	4
Paul Nazar	3	3

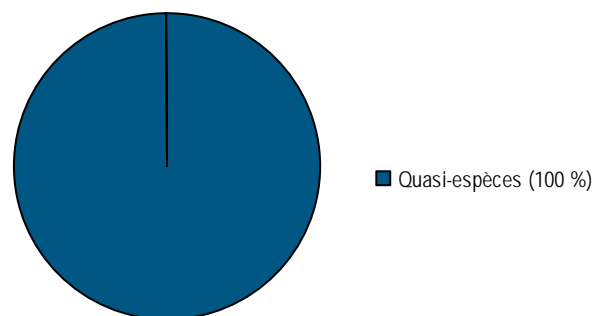
Renseignements sur le portefeuille

Actif :	229,9 millions \$
Indice de référence :	Bons du trésor DEX 91 jours
Nombre total de titres :	26
Rendement réel :	0,89 % (portefeuille)
	0,39 % (indice de référence)
Durée moyenne des placements :	88 jours

Les 10 principaux titres actifs du portefeuille

	Portefeuille (%)
Gov't Of Can - Disc 0.69% 28-May-09	25,5
Gov't Of Can - Disc 0.86% 02-Apr-09	11,6
Gov't Of Can - Disc 1.15% 09-Jul-09	11,2
Gov't Of Can - Disc 0.85% 30-APR-09	11,0
Gov't Of Can - Disc 1.63% 26-Nov-09	10,2
Gov't Of Can - Disc 0.69% 11-Jun-09	8,1
Gov't Of Can - Disc 0.58% 26-Nov-09	5,1
Gov't Of Can - Disc 1.18% 30-Apr-09	3,5
Gov't Of Can - Disc 1.13% 30-Apr-09	3,2
Gov't Of Can - Disc 0.87% 02-Apr-09	2,5
Total	92,0

Diversification par catégorie d'actif



Répartition du rendement du Fonds

Facteurs qui ont favorisé les résultats du premier trimestre

- Au cours du premier trimestre, le fonds a affiché une durée moyenne à l'échéance de 90 jours, avec une pondération plus importante de bons du Trésor de deux, six, neuf et dix mois. Les avoirs en bons du Trésor de six et neuf mois ont contribué au rendement, alors que ces deux titres ont surclassé les bons du Trésor de 91 jours par 6 et 20 points de base respectivement.

Facteurs qui ont nuï aux résultats du premier trimestre

- Au cours du trimestre, les écarts de rendement des effets de commerce et des acceptations bancaires (les écarts relativement aux bons du Trésor de durée similaire) ont affiché un rétrécissement important. Cette situation a eu une incidence négative sur le rendement, puisque le fonds n'a aucune exposition à ces produits.
- La pondération relativement plus importante en bons du Trésor de courte durée n'a pas contribué au rendement, alors que les bons d'un et deux mois ont été à la traîne du bon du Trésor de 91 jours de 14 et de 8 points de base respectivement.

Perspective et stratégie

- Nous continuons de croire que la présente récession sera la plus longue et la plus importante depuis la Grande Crise, et nous ne voyons pas de signe d'amélioration.
- Nous croyons aussi que les gouvernements continueront à chercher des solutions aux problèmes actuels, ce qui permettra aux risques d'investissement de demeurer élevés et contribuera à la volatilité du marché.
- Les risques du marché obligataire sont importants, y compris :
 - Le rendement réel en raison des difficultés associées au financement et au refinancement continus dans les secteurs public et privé;
 - Les primes risque-inflation en raison d'une inflation potentiellement plus élevée causée par l'expansion importante de la masse monétaire;
 - Les risques liés aux écarts et au non-paiement dans le secteur privé dans un contexte de détérioration économique; et
 - Les risques non anticipés liés aux interventions gouvernementales et diverses qui auront des conséquences problématiques.
- Alors que la masse monétaire amène la menace d'une inflation plus élevée, nous croyons que la capacité excédentaire pourrait amener une déflation.
- Nous croyons que le rendement demeurera dans une fourchette de cours peu élevée et nous serons à la recherche d'occasions tactiques lorsque les rendements atteindront le niveau plus élevé du barème.
- Nous chercherons des occasions d'augmenter le taux effectif du portefeuille par l'entremise de l'ajout de produits de crédit à rendement plus élevé.

Les opinions exprimées aux présentes sont celles de Laketon Investment Management et peuvent changer sans préavis. Les titres mentionnés aux présentes ne doivent pas être interprétés comme des recommandations visant à acheter, conserver ou vendre ces titres.

Les taux de rendement indiqués dans les colonnes de un, deux, trois, cinq et dix ans et dans la colonne Depuis la création (du fonds) sont les rendements composés annuels en date du 31 mars 2008, lesquels tiennent compte des changements apportés aux valeurs unitaires mais non des frais de rachat ou autres frais applicables payables par le titulaire de la police. Les taux de rendement mentionnés ne tiennent pas compte des frais de gestion et des frais d'exploitation applicables aux fonds distincts et ne reflètent pas les frais de rachat ou autres frais. Par conséquent, les rendements réels seront inférieurs aux taux illustrés. Veuillez noter que les valeurs unitaires et les rendements sur les placements peuvent fluctuer et que le rendement antérieur ne donne pas forcément une indication du rendement futur. Les fonds distincts *Génération I* sont offerts depuis juin 2006. Les rendements indiqués ci-dessus pour les périodes antérieures à juin 2006 sont ceux des fonds *Génération*. En règle générale, les frais de gestion applicables aux fonds distincts *Génération I* sont égaux ou inférieurs à ceux des fonds *Génération*, et dans le présent cas, les rendements réels des fonds *Génération I* auraient été égaux ou supérieurs aux rendements indiqués ci-dessus, sauf pour le Fonds à haut revenu de dividendes (Laketon). Une description des principales caractéristiques du contrat d'assurance individuel à capital variable de la Canada-Vie est fournie dans la notice explicative, que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller financier. Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du titulaire de la police et sa valeur peut augmenter ou diminuer.